

DECLARATION D'INTENTION DE COOPERATION DANS LE SECTEUR DES MALADIES RARES DANS L'EUREGIO MEUSE-RHIN

Le projet "Euregio Meuse-Rhine Rare Diseases" (EMRaDi) est une coopération transfrontalière dans l'Euregio Meuse-Rhin entre les mutualités, les hôpitaux, les associations de patients et les universités (www.emradi.eu/fr/). Le projet a été financé dans sa phase initiale d'octobre 2016 à mars 2020 dans le cadre du programme INTERREG V-A EMR de l'Union européenne.

Sur la base des résultats et des recommandations du projet EMRaDi, les partenaires du projet et les partenaires associés reconnaissent l'importance de la poursuite de leur coopération dans le domaine des maladies rares dans l'Euregio Meuse-Rhin.

Ils signent la présente déclaration d'intention pour poursuivre ensemble le développement d'actions, de politiques et de projets communs aux niveaux local, régional, national, transfrontalier et européen afin d'améliorer la qualité de vie des personnes vivant avec une maladie rare et de leurs proches, au sein de l'Euregio Meuse-Rhin et au-delà. Ces actions s'inscriront dans le cadre 1) des soins holistiques, 2) de la télémédecine et 3) de la solidarité européenne, conformément à ce qui a été présenté aux représentants européens le 5 décembre 2019 à Bruxelles (cf. fiche informative en annexe).

Les partenaires et les partenaires associés s'engagent à se réunir, au moins une fois par an, dans le cadre du Forum Santé de l'EMR¹ afin de poursuivre leur coopération sur le thème des maladies rares, de l'étendre à d'autres parties prenantes concernées et de planifier ensemble des actions, des politiques et des projets.

Annexe : Factsheet EMRaDi

Les partenaires EMRaDi



Les partenaires associés



Avec le soutien de



¹ Le Forum Santé de l'EMR existe depuis 2013 et a été créé sur base des coopérations INTERREG précédentes : il réunit régulièrement des hôpitaux, des organismes assureurs, des universités, des associations de patients et d'autres prestataires de soins. Le Forum Santé de l'EMR fonctionne grâce aux fonds propres des partenaires. Sa pérennité est assurée par la volonté de ses membres de poursuivre leur coopération historique dans l'EMR et d'améliorer continuellement leurs actions transfrontalières.